

**A PARTIR DU
27 MAI 2024**

T A X E D'APPRENTISSAGE

CAMPAGNE 2024

**POUR AFFECTER
VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE
AU LYCÉE HÔTELIER CHRISTIAN ANTOU**

RENDEZ-VOUS SUR LA PLATE-FORME



EN SCANNANT LE QR CODE SUIVANT



**OU EN VOUS RENDANT SUR LE SITE
[HTTPS://WWW.SOLTEA.EDUCATION.GOUV.FR/](https://www.soltea.education.gouv.fr/)
CHOISISSEZ LYCÉE HÔTELIER CHRISTIAN ANTOU
CODE UAI: 97440738J
SIRET:199 747 387 00017**

CONTACT

**BUREAU DES ENTREPRISES DU LYCÉE HÔTELIER
HERVE.BRELAY@AC-REUNION.FR
02 62 55 43 35**



LE MOT DU PROVISEUR

Chères Entreprises Partenaires,

Nous avons pour mission de former les futurs professionnels de l'hôtellerie de la restauration et de l'alimentation, des secteurs vitaux pour l'économie et la culture de notre belle île.

Pour continuer à offrir une formation d'excellence, nous avons besoin de votre soutien. La taxe d'apprentissage représente une ressource essentielle qui nous permet d'améliorer nos équipements, de diversifier nos programmes éducatifs et d'offrir à nos élèves des conditions d'apprentissage optimales.

En versant le solde de votre taxe d'apprentissage à notre établissement, vous investissez directement dans la qualité de la formation de vos futurs collaborateurs. Vous contribuez à développer des compétences indispensables et à assurer une relève qualifiée et passionnée pour nos filières.

Votre contribution renforce également les liens entre le monde éducatif et le monde professionnel, facilitant ainsi les partenariats. Ensemble, nous pouvons préparer nos jeunes à exceller dans leurs métiers et à contribuer activement au développement économique et touristique de La Réunion.

Nous vous remercions par avance pour votre soutien et votre engagement envers notre lycée et nos apprenants. Grâce à vous, nous pouvons continuer à former des professionnels compétents, motivés et fiers de leur métier.

Bien cordialement,

Serge BORDERES

Proviseur du lycée hôtelier Christian Antou



NOS FORMATIONS

CAP

**CUISINE
CSHCR
BOULANGER
PÂTISSIER
EMPLOYE POLYVALENT
DE COMMERCE**

BAC

**CUISINE
CSR
BOULANGER PÂTISSIER
STHR**

BP

**ARTS DE LA CUISINE
(en apprentissage)**

BTS

**MANAGEMENT EN
HÔTELLERIE-
RESTAURATION
OPTION A, B ET C**

MC

**CUISINIER EN DESSERT DE RESTAURANT
BARMAN (En apprentissage)
PÂTISSERIE BOUTIQUE (en apprentissage)
BOULANGERIE SPECIALISEE (en apprentissage)**

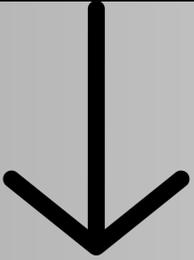
NOS PLATEAUX TECHNIQUES

Au quotidien, nos 700 élèves, étudiants et apprentis bénéficient de plateaux techniques de qualité adaptés à l'ensemble de nos formations : 2 Fournils, 2 laboratoires de pâtisserie, 2 cuisines d'application, 3 cuisines expérimentales, 1 snack, 4 restaurants et 1 bar d'application, un magasin pédagogique et un hôtel d'application.



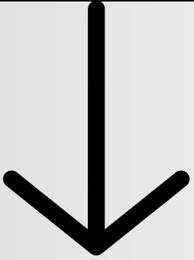
Comment ça marche

La réforme de la taxe d'apprentissage 2024



87%

Part principale destinée au financement des formations par apprentissage.
Déclarée mensuellement en DSN et versée aux URSAFF



13%

Fraction solde payée via la DSN d'avril

Comment nous soutenir

Comment attribuer les 13% au lycée hôtelier Christian Antou

01.Soltéa

Se rendre sur la plateforme
<https://www.soltea.gouv.fr/espace-public/>
ou scanner le QR code suivant



02.Rechercher le lycée

Lycée Hôtelier Christian Antou
63 rue Auguste Vinson-Plateau caillou
97867 Saint Paul
Numéro UAI:97440738J

03.Affecter le solde

Affecter le solde de votre taxe d'apprentissage